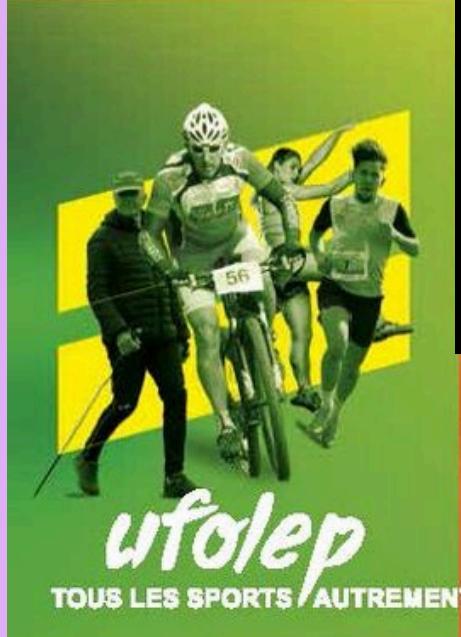




ACTIVITES CYCLISTES ET DE PLEINE NATURE 2026



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
VENDÉE



Fédération sportive de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Mot introductif

Bonjour à toutes et tous ,

L'année 2025 vient de se terminer et nous nous projetons déjà vers 2026.

Cette année 2025 a été très positive à tous points de vue :

Concernant les activités cyclistes, nous avons retrouvé un nombre important de compétiteurs(trices) et de randonneurs(euses), tous heureux de se retrouver dans un esprit de plaisir et de convivialité sur l'ensemble de nos épreuves.

Un grand merci aux organisateurs pour leur implication.

Cela prouve, une fois de plus, que les valeurs de l'UFOLEP sont essentielles et bien ancrées.

La forte participation a permis de véhiculer une image positive de l'UFOLEP sur notre territoire, et bien au-delà, notamment grâce à la présence remarquée de nos licenciés lors des différents championnats nationaux.

L'année 2026 débute sous les meilleurs auspices, avec un nombre de manifestations en hausse par rapport à 2025, ainsi qu'une dynamique collective et une implication renforcée de l'ensemble des membres au sein des commissions.

Moi-même, ainsi que l'ensemble de l'équipe du comité, vous souhaitons une très bonne année sportive 2026, qu'elle vous apporte joie, bonheur, et la réussite de tous vos projets.

VIVE L'UFOLEP !

Bruno Gaborieau

Président du Comité Départemental UFOLEP de Vendée

**Retrouvez toutes les informations et mises à jour officielles tout au long de l'année sur notre site internet - rubrique "sportives"
CYCLOSPORT et/ ou VTT**

UFOLEP Vendée

Maison des Sports
202 Bd Aristide Briand
85000 LA ROCHE SUR YON
07 71 06 57 24 ufolep.85@gmail.com
<https://cd.ufolep.org/vendee>



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
VENDÉE

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Coordinnées clubs Cyclo et VTT 2026

NOM DU CLUB	NOM DU CORRESPONDANT	N° Tel	ADRESSE E-MAIL
VELO CLUB DES OLONNES			
CYCLO	Gilles POUCLET	06 31 01 02 59	gilles.pouclet@wanadoo.fr
VTT	Didier ANGIBAUD	06 61 96 81 55	didier.angibaud@wanadoo.fr
LES SABLES VENDEE CYCLISME			
CYCLO	Jean-Pierre SICILIA	06 37 05 34 59	sicilia.jean-pierre@orange.fr
VTT	Paul MANDRET	06 98 09 98 59	lesmandret@wanadoo.fr
LA ROUE LIBRE ST MAIXENTAISE			
CYCLO	Benoit MERIAU	06 73 57 29 44	ameliemeriau@orange.fr
VTT	Stéphane GUILLET	06 20 75 42 81	stephane.guillet2102@orange.fr
VENDEE SPORT LANGONNAIS			
CYCLO	Laurent BONNAUD	06 87 61 32 93	lolovel0@orange.fr
VTT	Romain GIRAUD	06 13 05 73 45	romaingiraud1987@outlook.fr
ST JEAN DE MONTS VENDEE CYCLISME			
CYCLO	Eric DANIEAU	06 15 52 90 26	danieau.eric85@orange.fr
VTT	Olivier GABORIT	07 82 75 33 51	gaborit-olivier@wanadoo.fr
ASSOCIATION CYCLISTE MELLETOISE			
CYCLO	Victor MARCQ	06 27 80 19 81	victor.marcq@icloud.com associationcyclistemelletoise@gmail.com
VTT	Victor MARCQ	06 27 80 19 81	victor.marcq@icloud.com
VELOCE CLUB LUCONNAIS			
CYCLO	Guy GATTEAU	06 16 31 01 37	guy.gateau@orange.fr
VTT	Xavier CHARBONNEAU	06 75 74 04 62	xavisa.charbon@orange.fr
AIZENAY VELO SPORT	Emmanuel CORDIER	06 50 91 98 72	emmanuel.cordier@loxam.fr

Coordinnées clubs Cyclosport 2026

NOM DU CLUB	NOM DU CORRESPONDANT	N° Tel	ADRESSE E-MAIL
VELO CLUB VENANSAUT	Tony CHEVILLON	06 22 23 76 21	tony.chevillonvcv@gmail.com veloclubvenansault85@gmail.com
ASS SPORTIVE ST HILAIRE CYCLISME	Fabien DELAPRE	06 20 82 30 87	natfabdlp@gmail.com
VELO SPORT DOMPIERROIS	Florent NIZAN	06 27 71 94 24	florentnizan@gmail.com
SOCIETE SPORTIVE NIEULAISE	David GUESDON	07 78 20 46 81	david.gued@orange.fr
LE PERRIER VELO CLUB	Jean-François JOUBERT	06 31 03 66 63	jef.joubert@gmail.com
MOUILLERON SPORT CYCLISME	Pierre BERTHOME	06 75 33 15 93	pierre.berthome@wanadoo.fr
CC MONTOIS	Claude VRIGNAUD	06 87 99 08 94	claudecycle@gmail.com
V3C	Thierry CHACUN	02 51 05 89 72	famillechacun@yahoo.fr
VELO CLUB ST GILLES	Alain ROBERT	06 03 59 44 27	alainrobert085@orange.fr
COEX OLYMPIQUE CYCLISTE	Bernard PAQUEREAU	06 19 52 16 25	paquereau.bernard@orange.fr
AL RIVES D AUTISE - B. COURDAULT	Michel GAUDUCHON	02 51 52 41 87	michel.gauduchon@orange.fr
HANDICOLOR	Jérôme LAMBERT	06 50 15 61 05	jerome.lambert59810@gmail.com
CYCLO CLUB SERIGNE	Manuel BELLARD	06 76 08 73 26	ccserigne@gmail.com

Coordinnées clubs VTT 2026

NOM DU CLUB	NOM DU CORRESPONDANT	N° Tel	ADRESSE E-MAIL
FONTENAY VTT	Yann BAPTISTE	06 38 13 67 51	yann.christelle7273@orange.fr
CHAUCHE VTT	Christian GIRAUD	06 75 53 26 40	christian.giraud16@wanadoo.fr
VTTARDS GARNACHOIS	Eric GAUDIN	06 52 44 58 94	ericgaudin85@gmail.com
LA ROCHE VENDEE CYCLISME	Stéphane BLANCHARD	07 89 46 68 13	stephane.blanchard8572@gmail.com
LES D CALES MACHEENS	Enzo ALBERT	07 69 84 56 23	albert.enzo29@gmail.com
LES SCORPIONS VTT	Fred COFFINEAU	06 24 10 15 13	fred.coffineau@hotmail.fr

Coordinnées clubs autres activités de pleine nature 2026

NOM DU CLUB	NOM DU CORRESPONDANT	N° Tel	ADRESSE E-MAIL
RAID ST MARTIN	Hermann CARRE	02 51 48 43 31	vanessa.hermann@orange.fr
AL AUBIGNY		02 28 15 50 15	alaubigny@gmail.com

Catégories d'âges activités cyclistes 2026

Catégorie Jeunes

Saison : 2026

Jeunes M/F 9/10 ans, nés entre le	01/01/2016	et le	31/12/2017
Jeunes M/F 11/12 ans, nés entre le	01/01/2014	et le	31/12/2015
Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2012	et le	31/12/2013
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2010	et le	31/12/2011

Catégories Adultes Masculines

Adulte masculin 17/19, nés entre le	01/01/2007	et le	31/12/2009
Adulte masculin 20/29, nés entre le	01/01/1997	et le	31/12/2006
Adulte masculin 30/39, nés entre le	01/01/1987	et le	31/12/1996
Adulte masculin 40/49, nés entre le	01/01/1977	et le	31/12/1986
Adulte masculin 50/59 ans, nés entre le	01/01/1967	et le	31/12/1976
Adulte masculin 60 ans et plus, nés avant le			31/12/1966

Catégories Adultes Féminines

Adulte féminine 17/19, nées entre le	01/01/2007	et le	31/12/2009
Adulte féminine 20/29, nées entre le	01/01/1997	et le	31/12/2006
Adulte féminine 30/39, nées entre le	01/01/1987	et le	31/12/1996
Adulte féminine 40/49, nées entre le	01/01/1977	et le	31/12/1986
Adulte féminine 50 et plus, nées avant le			31/12/1976

Catégorie 4-B

GSb né avant le 31/12/1960



Joue ta carte sport mais avec les atouts cœur

LES 10 REGLES D'OR

1 Je évite les activités intenses par des températures extérieures inférieures à -5°C ou supérieures à 30°C et lors des pics de pollution

1

3 Je bois 3 à 4 gorgées d'eau toutes les 30 minutes d'exercice à l'entraînement comme en compétition

3

5 Je signale à mon médecin toute douleur dans la poitrine ou essoufflement anormal survenant à l'effort*

5

7 Je ne consomme jamais de substance dopante et j'évite l'automédication en général

7

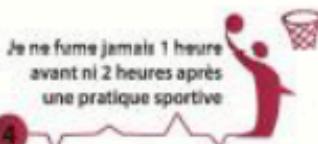
9 Je respecte toujours un échauffement et une récupération de 10 minutes lors de mes activités sportives.

9



2 Je signale à mon médecin toute palpitation cardiaque survenant à l'effort ou juste après l'effort*

2



4

6 Je ne fais pas de sport intense si j'ai de la fièvre, ni dans les 8 jours qui suivent un épisode grippal (fièvre + courbatures)

6

8 Je pratique un bilan médical avant de reprendre une activité sportive intense si j'ai plus de 35 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes.

8

10 Je signale à mon médecin tout malaise survenant à l'effort ou juste après l'effort*

10

LA MORT SUBITE DU SPORTIF TUE
3 PERSONNES PAR JOUR



CONTACTEZ-NOUS : huitdecoeur85@yahoo.fr

* quels que soient mon âge, mes niveaux d'entraînement et de performances, ou les résultats d'un précédent bilan cardiaque

Le comité départemental UFOLEP de Vendée forme aux premiers secours : gestes qui sauvent, PSC1 ou recyclage PSC1.
Dates et inscriptions sur <https://inscriptions.ufolep.org/>



LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE

POUR TOUTES LES ACTIVITES CYCLISTES :

Loisir Entraînement
Sortie de reconnaissance Echauffement Compétition ...



CODE DU SPORTIF

Etre sportif c'est s'engager



1° Connaitre les règles et s'y conformer



2° Respecter les décisions de l'arbitre



3° Respecter les adversaires partenaires et officiels



4° Refuser toutes formes de violence et de tricherie



5° Etre maître de soi en toutes circonstances



6° Etre loyal dans le sport et dans la vie



7° Etre exemplaire généreux et tolérant

Le mot du responsable de la commission VTT Ufolep Vendée

Suite à une belle saison 2024-2025, j'espère que cette super ambiance continuera d'avancer, grâce à vos superbes organisations et nos deux champions nationaux qui pourront porter haut leurs belles couleurs sur notre magnifique championnat de Vendée.

Bonne saison à tous les pilotes et les bénévoles qui mettent en oeuvre les organisations !

Thomas MICHAUD - responsable de la commission VTT UFOLEP 85

Le règlement 2026 VTT XC Ufolep Vendée

En bleu les modifications pour cette saison

Compétitions ouvertes à tous les vététistes: licenciés UFOLEP, licenciés FFC et autres licenciés.

Un classement UFOLEP et un classement scratch seront effectués dans chaque catégorie.

Les récompenses, coupes et lots, ne seront pas distribués lorsqu'un participant sera absent à la remise.

Marqueront des points pour le championnat de Vendée : les licenciés Vendéens UFOLEP détenteurs du carton compétiteur VTT UFOLEP.

Les licenciés de Loire Atlantique UFOLEP détenteurs du carton compétiteur VTT UFOLEP seront classés au championnat départemental de Vendée, mais ne pourront obtenir le maillot (si toutefois un licencié du 44 gagne le challenge, le maillot sera remis au 1^{er} vendéen-ne classé).

Un règlement particulier concerne les doubles détenteurs de licence ; tous n'ont pas accès à la carte compétiteur (cf règlement national).

Attribution des points :

Classement individuel: le système d'attribution des points est le même pour toutes les catégories :

1er: 60 pts	2ème : 57 pts	3ème : 54 pts	4ème : 51 pts
5ème: 48 pts	6ème : 45 pts	7ème : 44 pts : - 1 pt

En fin de saison les points seront ainsi comptés :

- seront additionnés les points acquis lors de chaque manche
- chaque manche non participée comptera 0 point
- La dernière manche / finale sera majorée x1.5
- ET quelque soit le nombre de manches organisées sur la saison , 1 manche « joker » sera décomptée (c'est-à-dire, soit 1 manche non participée, soit la plus mauvaise).

Seules les personnes ayant fait au moins 3 courses inscrites au championnat UFOLEP VTT XC 85 seront récompensées (tout participant à au moins 1 course sera classé).

Le maillot ne sera attribué que si la personne a participé à toutes les manches (sauf 1 éventuellement).

Cas des abandons:- plusieurs cas peuvent se présenter :

1 - si le coureur ayant abandonné a effectué au moins un tour et a donc pointé il pourra être classé à l'issue de l'épreuve (selon l'ordre de passage des coureurs ayant fait le même nombre de tours pendant l'épreuve), et recevra les points pour le classement général individuel ou par équipe, qui lui seront attribués.

2 - si le coureur « casse » dans le premier tour, la manche sera comptée comme participée, et les points du dernier moins 1 point lui seront attribués.

3 – dans tous les cas, les abandons doivent être obligatoirement signalés à la table de marquage (sous peine de non-classement).

Organisation générale des journées :

Un numéro de plaque sera attribué pour l'année à ceux qui ont déjà participé au championnat (en fonction du classement de l'année 2025).

Les plaques de guidon sont à retirer à partir de 8H30 pour les départs du matin et 12H pour les départs de l'après –midi (caution de 3€ ou Pièce d'identité).

10 H 00	Départ	Masculins 40-49 Tandems mixte et masculin	Masculins 50-59 Féminines 17/19, 20/29 , 30/39, 40/49 et 50+ , 15-16 et 13-14	Masculins 60 +			
12 H 00	Remise des récompenses du matin						
14 H	Départ	Masculins 20-29 ans Masculins15-16 ans	Masculins 30-39 ans Masculins 13-14 ans	Masculins 17-19 ans			
16 H 10	Départ	Jeunes (masculin et féminine) 11-12 ans					
16 H 40	Départ	Jeunes (masculin et féminine) 7 – 10 ans		(tours de « découverte »)			
16 H 45	Départ	Jeunes (masculins et féminins) 4-6 ans circuit initiation VTT,départs échelonnés 1 par 1 ; hors compétition (cette organisation est en option, à choisir par chaque club organisateurs ou pas)					
17 H	Podium et récompenses						
	(cf règlements nationaux pour durées et distances max)						

ATTENTION : L' APPEL SE FERA ¼ H AVANT LE DEPART DES COURSES

Organisation des courses :

Le nombre de tours à effectuer sera annoncé en début de course ou à l'issue du 1er tour. Chaque organisateur estimera ce nombre de tours avant l'épreuve (suivant les temps de courses préconisés par le règlement National).

Dès que le premier [concurrent scratch de sa catégorie](#) a franchi la ligne d'arrivée, tous les autres coureurs doivent finir le tour entamé (la course s'arrête pour tous les participants quand le premier coureur UFOLEP franchit la ligne d'arrivée).

Chaque participant ne pourra s'inscrire que dans une seule course par manifestation (une inscription tandem et individuelle au cours d'une même journée ne sera pas acceptée – cf règlement nationaux).

Les catégories partiront dans l'ordre ci-dessus avec un décalage de 2 minutes.

Les différentes catégories féminines partent ensemble.

Les tandems seront scindés en 2 catégories comme le prévoit le Règlement National mixte et hommes (2 catégories différentes cette année en raison de plusieurs inscrits dans chaque catégorie).

. En cas de récompense la présence des 2 concurrents est exigée sur le podium.

Les essais du circuit ne pourront se faire que lorsque le concurrent aura fixé sa plaque en évidence sur son guidon et ne seront pas autorisés durant les compétitions (quelque-soit la catégorie en cours) (sous peine de disqualification).

Une zone technique sera prévue près du podium d'animation sur chaque course. Les réparations devront se faire uniquement à cet endroit. (voir règlement nationaux pour ce qui est autorisé). Organisation pour la zone technique identique à l'an passé : voir feuille de présence le jour de la course.

Tout tour entamé devra être bouclé.

Pour la catégorie tandem : la composition de l'équipage devra être la même sur chacune des manches pour prétendre au classement du championnat.

Remarque : les 7/8 et 9/10 ne sont pas classés et ne marquent pas de points pour le compte du Championnat. . Il s'agit d'une « initiation » au VTT de groupe.

Les VTT à assistance électrique ne participent pas aux épreuves du championnat départemental. .
Les circuits sont interdits à la reconnaissance la veille de l'épreuve et après le jour de la course sur le domaine privé.

Rappel principales consignes de sécurité :

- LE PORT DU CASQUE RIGIDE HOMOLOGUE lors de la course, de l'échauffement ...
- Les participants seront tenus de respecter le CODE DE LA ROUTE ET SUIVRE LES CONSIGNES DES COMMISSAIRES
- RESTER COURTOIS
- POINT DE RAVITAILLEMENT PREVU SUR LE CIRCUIT
- L'ASSISTANCE MEDICALE, AINSI QUE DES SECOURISTES DEVONT ETRE PRESENTS SUR LES LIEUX EN CAS DE BESOIN.
- Le club organisateur de l'épreuve ainsi que le délégué de course peuvent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.
- Tout participant se doit d'obtempérer aux ordres du délégué de course et du directeur de course du club organisateur.
- Il est interdit de tirer ou pousser un concurrent ou de se livrer à des manœuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement ses chances.

-Chaque vététiste est responsable de ses accompagnateurs et devra répondre de leurs actes et comportements.

Du fait de leur inscription, les participants (et accompagnateurs) s'engagent à respecter le protocole sanitaire en vigueur

Inscriptions : OBLIGATOIRES AVEC PAIEMENT EN LIGNE – PAS D INSCRIPTION SUR PLACE

Inscriptions (minimum 4 jours avant l'épreuve – soit le mercredi soir minuit pour une manche le dimanche suivant)
via le site National des Activités cyclistes UFOLEP :
<https://www.ufolep-cyclisme.org>

rubrique calendrier National / je consulte je m'engage cf explications procédures sur l'interface

Tarifs :

Licenciés UFOLEP (tout code confondu) :

1 € Jeunes 4-6 ans (uniquement si l'organisateur a prévu l'accueil de cette tranche d'âge)		
2 € Jeunes 7-10 ans (Poussins)	3,50 € Jeunes 11-12 ans (Benjamins)	5 € Jeunes 13-14 ans (Minimes)
8 € autres catégories	12 € Tandem	

Non licenciés UFOLEP :

1.50 € Jeunes 4-6 ans (uniquement si l'organisateur a prévu l'accueil de cette tranche d'âge)		
2,50 € Jeunes 7-10 ans (Poussins)	5,50 € Jeunes 11-12 ans (Benjamins)	9 € Jeunes 13-14 ans (Minimes)
12 € autres catégories	17 € Tandem	

- Inscription dérogatoire exceptionnelle jusqu'au vendredi soir (majoration 10€), uniquement si envoi par mail à l'association organisatrice d'une demande d'un coureur. Ce coureur sera placé en fond de grille.

LE JOUR DE LA COURSE :

Chaque inscrit doit présenter les documents correspondant à son inscription :

- Les compétiteurs UFOLEP doivent, lors de chaque course, présenter leur licence valide dûment complétée et leur carte compétiteur VTT UFOLEP.
- Les inscrits ayant une licence UFOLEP (sans carton compétiteur VTT) attestent avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé (cerfa 15699*1) OU devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités cyclistes en compétition datant de moins de 1 an.
- Tout licencié FFC doit présenter sa licence FFC de la saison en cours.
- Les autres inscrits attestent avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé (cerfa 15699*1) OU devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités cyclistes en compétition datant de moins de 1 an.

Par le fait de leur inscription, les personnes attestent avoir eu connaissance de ce règlement et s'engagent à le respecter.

LE REGLEMENT GENERAL X COUNTRY UFOLEP VENDEEet NATIONAL

FONTREFERENCE POUR TOUS POINTS DE REGLEMENT

Retrouvez les règlements Nationaux UFOLEP en ligne: <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

Sélections pour le championnat National



Critères de sélection :

- Dans tous les cas, les candidats aux sélections devront avoir participé à au moins deux manches du championnat départemental UFOLEP de Vendée de l'année en cours avant le régional
- La participation à ces 2 manches minimum au préalable ET au régional de l'année en cours est obligatoire pour être candidat aux sélections.

-Les sélections seront faites en fonction du classement en cours au Championnat départemental UFOLEP Vendée à la date de la réunion de la sélection (tel quel , aucune manche n'étant alors décomptée) ; le champion régional (à condition de répondre aux critères ci-dessus) sera classé 1er sélectionnable.

En cas de candidatures trop importantes dans une catégorie la participation au nationaux précédents sera pris en compte :

- Avoir obtenu un carton compétiteur VTT UFOLEP la saison précédente
- Participations aux Nationaux précédents

Trophée des clubs VTT



Le calcul aura lieu sur l'ensemble des manches VTTXC UFOLEP Vendée de la saison, avec remise du trophée soirée récompense en fin d'année lors de la soirée

- 1 point par participant (détenteur d'un carton compétiteur VTT UFOLEP 85) par manche inscrite au calendrier VTTXC UFOLEP de l'année en cours
- Majoration d'1 pt seulement pour les Féminines et les Enfants par présence sur chaque course
- Majoration de 20 points par club par manche organisée
- Le total obtenu sera multiplié par un coefficient relatif au nombre de participants du club sur l'année (relativement au nombre de cartons délivrés)
- Seuls les clubs ayant au minimum 5 vététistes compétiteurs intégreront ce classement par équipe.

Remarque : ainsi les résultats sportifs ne sont pas pris en compte pour ce Trophée, seuls les participations et organisations sont prises en compte

- Le club ayant le plus de points se verra attribuer le Trophée des Clubs de Vendée Vtt Xc Ufolep de l'année

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Le calendrier VTT 2026

L'inscription aux courses vaut acceptation du règlement - INSCRIPTIONS UNIQUEMENT EN LIGNE (cf règlement)

DATE	NATURE	TITRE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR	DELEGUE DE COURSE
8 mars	X-Country	Manche VTT X-Country	Mervent	Fontenay VTT	Les Sables VC / VS Luçonnais
15 mars	X-Country	Manche VTT X-Country	Maché	Les D'calés Machéens	Aizenay VS
29 mars	X-Country	Manche VTT X-Country	Chantonnay (Champ du Loup)	Les Scorpions St Philbert	ACM / VS Langonnais
5 avril	X-Country	Manche VTT X-Country + REGIONAL	Corcoue sur Logne	EC Bouguenais	Vtards Garnachois
12 avril	X-Country	Manche VTT X-Country	La Ferrière (Le Bois des Girondins)	RVC	Chauché VTT
19 avril	X-Country	Manche VTT X-Country	St Jean de Monts	St Jean VC	La Roue Libre st M
3 mai	X-Country	Manche VTT X-Country	St Maixent sur Vie (Base de loisirs)	La roue libre St Maixentaise	VC St Jean
15-16 et 17 mai	X-Country	National VTT X-Country	Moselle (57)		
7 juin	X-Country	Manche VTT X-Country	La Pinière (Talmont)	VCO	Fontenay VTT
14 juin	X-Country	Manche VTT X-Country	Aizenay (Les Vallées)	Aizenay Vélo Sports	Les Scorpions VTT
28 juin	X-Country	Manche VTT X-Country	La Garnache (La Babinière)	Vtards Garnachois	Les D Calés Machéens / VCO
5 juillet	X-Country	Manche VTT X-Country ET FINALE	Chauché	Chauché VTT	RVC
12 juillet	Randonnée	La Rand'Olonne	Maison des Sports - Le Château d'Olonne	VCO	
27 septembre	Randonnée	Les Bosses Vendéennes - 36ème édition	Serigné	Cyclo club Serigné	
20 septembre	Randonnée	La Rando des Scorpions	St Philbert du Pont Charrault	Les Scorpions St Philbert	
11 octobre	Randonnée	La Rando Mouilleronnaise	Mouilleron le Captif	Mouilleron Sports Cyclisme	
1er novembre	Randonnée	La Veloween	Aizenay	Aizenay Vélo Sports	
Vendredi 6 novembre	Soirée Remise des prix de la saison 2026 VTT X COUNTRY - Activités cyclistes UFOLEP 85				

Retrouvez toutes les informations et mises à jour officielles tout au long de l'année sur notre site internet - rubrique "sportives" / VTT

Le bon fonctionnement de l'activité Cyclosport Vendée est l'affaire de tous : des clubs à chacun des licenciés. Il est indispensable que les clubs s'autonomisent dans leurs organisations de course, de championnat et garantissent le cadre du règlement UFOLEP et du process d'organisation. Cela permettra de rendre tout le monde acteur et prévenir l'usure des bénévoles les plus investis.

Voici donc les répartitions des responsabilités établies.

MISSIONS	SUIVI PAR
Suivi et préparation du calendrier	UFOLEP 85
Suivi et avis des demandes d'autorisation en Préfecture	UFOLEP 85
Gestion des arrivées sur les courses (avec caméra)	Le club organisateur+ le délégué
Gestion des résultats suite à la course (attribution points montées-descente, attribution points challenges, suivi des cartons compétiteurs en cours de saison) Mise en ligne des résultats, communication avec les autres départements	UFOLEP 85 Chaque club doit veiller au suivi des résultats de ses licenciés, et des changements de catégorie.
Gestion et suivi matériel (sac communication, panneau et trépied compte-tours...)	Clubs (le club « suivant » se charge de récupérer le matériel sur la course précédente)
Suivi des résultats des challenges	Tony Chevillon
Relations speaker	Chaque club organisateur

A noter : éléments en bleu : nouveautés 2026

Les courses cyclosport UFOLEP Vendée sont ouvertes à tout licencié UFOLEP (licence pratiquant MULTISPORT PLUS COMPETITION code 26012) détenteur d'une carte cyclosport dûment homologuée.

Les courses cyclosport UFOLEP Vendée sont aussi ouvertes aux licenciés autres fédérations **sous réserve de respect des règlements (cf chapitre "PASS")**

Retrouvez les règlements Nationaux UFOLEP en ligne: <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

La licence

Même si elle est individuelle, la licence UFOLEP ne peut être délivrée qu'au titre d'une association affiliée UFOLEP. Elle est valable pour la saison sportive UFOLEP.

La carte cyclosport, qui détermine entre autres les catégories d'âge, est référencée par année civile (cf chapitre précédent "catégories d'âges").

Toute personne occupant un poste de dirigeant, délégué ou commissaire doit être titulaire d'une licence UFOLEP.

Article 1 – Engagements

Ils devront parvenir au club organisateur VIA LE SITE INTERNET (paiement en ligne intégré).

<http://www.ufolep-cyclisme.org>

Ouverture des inscriptions jusqu'à **72heures** avant la course. Sinon inscription sur place.

Retrouvez le tutoriel explicatif à la suite de ce document et sur notre site internet :

<http://www.cd.ufolep.org/vendee> Rubrique vie sportive – cyclosport

Montant des engagements :

Course sur circuit :

à partir de 17 ans	: 6 €
9/10, 11/12, 13/14 et 15/16 ans	: 2 €

Course en ligne ou à étapes tarif déterminé par l'organisateur validé par le CD :

tarif particulier : course organisée par le VC Venansault (journée complète avec 2 épreuves : comprenant CLM et course en ligne / pas d'engagement sur place)

Le carton compétiteur est facturé 1 euro par cyclosportif.

Tarifs pour les non licenciés UFOLEP cyclosport (catégories à partir de 17 ans) - **chacun devant être préalablement titulaire d'un PASS :**

12 euros (pas de possibilité d'engagement sur place selon règlements nationaux).

(tarif particulier : course organisée par le VC Venansault (journée complète avec 2 épreuves : comprenant CLM et course en ligne / pas d'engagement sur place)

Tarifs pour les non licenciés UFOLEP cyclosport (catégories 9/10, 11/12, 13/14 et 15/16) **chacun devant être préalablement titulaire d'un PASS : 5 euros** (pas de possibilité d'engagement sur place selon règlements nationaux).

Rappel : présentation de la licence hors UFOLEP de la saison en cours sur place obligatoire.

Une boisson sera offerte à tous les participants (selon conditions sanitaires en vigueur)

Reversement de 0,50 € par coureur âgé de 11 à 16 ans, et 1 euro par coureur âgé de 17 ans et plus au comité départemental UFOLEP.

Pour toutes les catégories, une majoration de 2 € pour les licenciés UFOLEP sera demandée à ceux qui s'engagent sur place.

Les coureurs et les accompagnateurs s'engagent à respecter le protocole sanitaire en vigueur.
L'inscription aux courses inscrites au calendrier vaut acceptation du règlement.

Article 2 – Délégué de l'épreuve

Le délégué doit obligatoirement être licencie UFOLEP.

Le délégué de l'épreuve est présenté aux concurrents avant chaque départ.
En cas d'indisponibilité le délégué doit prévoir et prévenir son remplaçant.
S'il n'est pas présent, le Directeur de course assure ses fonctions.

Le délégué est présent (il ne participe pas à l'épreuve)
Si un délégué est absent (et non remplacé à sa demande en amont) , une amende de 100 euros sera envoyée au club concerné.

Le rôle et les missions du délégué sont décrites précisément sur le document annexe distribué à tous les clubs en début de saison, ce document est aussi disponible sur internet.

Article 3 – Signatures – Retrait du dossard

L'ouverture des signatures se fera 1 heure avant le début de l'épreuve.

Seuls les participants sont habilités à se présenter à la signature munis de leur licence UFOLEP et de leur carte compétiteur cyclosport dûment complétées et signées.

En l'absence de ces documents, le concurrent ne pourra pas participer à l'épreuve.

Les licences et cartes seront conservées par les organisateurs.

Pour les licenciés hors UFOLEP : présentation de la licence hors UFOLEP de la saison en cours sur place obligatoire.

Le délégué de l'épreuve assistera aux signatures.

Chaque licencié devra se munir de 4 épingle. L'agrafage du dossard se fera sur la poche (à droite ou à gauche en fonction du sens du podium) une mauvaise lecture du dossard induira le non-classement du coureur concerné.

Article 4 – Départ

Les licenciés se présenteront sur la ligne quelques minutes avant le départ pour l'appel (RAPPEL : L'APPEL est OBLIGATOIRE).

Pendant l'appel, le responsable de l'organisation ou son représentant, accompagné du délégué de l'épreuve, fera un tour de circuit pour s'assurer de son bon état et de la mise en place des signaleurs et commissaires.

Article 5 – Matériel

Cf fiche n° 7 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

Article 6 – Tenue

- Cf fiche n° 7 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

[Le dossard du Challenge obtenu l'année précédente doit être porté par le récipiendaire tout au long de la saison.](#)

Article 7 - Changement de roues-incident mécaniques

Cf fiche n° 18 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

REGLEMENTATION AVANT ET PENDANT L'EPREUVE

- Les cyclosportifs seront tenus de respecter le Code de la route et ne devront emprunter que la moitié droite de la chaussée, les organisateurs ne seront pas responsables des accidents survenus en dehors de cette limite.
- Le port du casque à coque rigide est obligatoire en compétition, à l'échauffement comme à l'entraînement
- Les participants doivent obligatoirement présenter une licence UFOLEP Cyclosport avec carton compétiteur en cours de validité OU avoir obtenu un PASS conformément aux règlements UFOLEP
- Le Directeur de l'épreuve peut prendre toutes mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.
- Les cyclosportifs devront laisser le passage au premier coup d'avertisseur afin que les véhicules de l'organisation qui le réclament, puissent doubler.
- Tout cyclosportif se doit d'obtempérer aux ordres du Directeur de l'épreuve.
- Il est interdit de tirer ou pousser un cyclosportif ou de se livrer à des manœuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement ses chances.

Il est interdit de :

- Monter à bord, se faire tracter ou s'abriter derrière un véhicule motorisé (suspension)
- Ne pas respecter le parcours : déviation volontaire, raccourcis, ... (suspension)
- Passer la ligne d'arrivée avec un dossard en dehors de l'épreuve
- Freiner volontairement ou de s'arrêter pour ne pas être classé (montée immédiate en catégorie supérieure)

Lorsque plusieurs catégories courrent sur le même circuit, avec un départ décalé, tout cyclosportif rejoint par un ou plusieurs concurrent(s) d'une autre catégorie, n'a pas le droit de prendre le sillage de celui (ou ceux) qui le rejoigne (nt), sous peine de déclassement.

Sur les petits circuits, tout participant doublé peut être invité par les commissaires à abandonner et retirer son dossard si sa présence risque de fausser le bon déroulement de l'épreuve.

Tout concurrent doublé n'a plus le droit de jouer quelque rôle que ce soit dans l'animation de l'épreuve. Les commissaires se réservent le droit d'arrêter les doublés avant le dernier tour.

Ces doublés doivent OBLIGATOIREEMENT se laisser décrocher du peloton ou du groupe et cacher leur dossard au passage de la ligne d'arrivée, sous peine de sanction.

Véhicule ouvreur de course

Lorsqu'un véhicule ouvrant la course ne peut doubler le peloton à cause de coureurs gênant le passage, ces coureurs seront systématiquement déclassés.

ARRIVEES, classements, primes

Pour toute cérémonie protocolaire, la tenue cycliste est obligatoire. En cas de non respect de cette règle, l'intéressé(e) se verra refuser l'accès au podium.

Le non respect de cette obligation entraînera la suppression de la récompense mais les points relatifs à la place obtenue seront conservés.

Dans chaque catégorie un classement « scratch » sera établi.

A MINIMA le vainqueur du classement scratch, et les 3 premiers ufolépiens seront récompensés (sans cumul de récompenses).

Les coupes, gerbes et lots ne seront pas attribués lorsqu'un participant sera absent ou non en tenue réglementaire à la cérémonie protocolaire (sauf cas de force majeure).

Les primes ne seront pas attribuées en cas d'abandon (sauf cas de force majeure).

Le nombre de primes est limité à 2 par participant.

Si un coureur fait des primes répétées sur plusieurs courses à la suite, la question de supériorité manifeste sera étudiée par la commission cyclosport UFOLEP Vendée.

Dans le cas exceptionnel de problème de gestion des arrivées (exemple : problème de caméra) il n'y aura aucun point attribué au challenge individuel (ni pour la montée de catégorie).

Le vainqueur d'un point chaud ou du classement du meilleur grimpeur devra se présenter en tenue cycliste aux couleurs de son club pour se voir remettre sa récompense.

Dans les courses à catégories multiples, l'entraide entre coureurs de catégories différentes est :

- Possible pour les arrivées communes
- Interdite pour les arrivées décalées

A l'issue d'une épreuve (lors de la remise), le commissaire ou l'organisateur doit faire mention, sur la carte cyclosport de chacun des 5 premiers, de la place obtenue ainsi que de la date et du lieu de l'organisation.
 Toutefois, même si les organisateurs ont oublié d'inscrire les places sur la carte, un cyclosportif remplissant les conditions nécessaires inscrira lui-même ces mentions ET devra, de lui-même, passer en catégorie supérieure et demander à la commission départementale la carte correspondant à sa nouvelle catégorie. Le non respect de ces passages en catégorie supérieure fera automatiquement l'objet d'une sanction infligée par la commission départementale ou par la commission disciplinaire de 1ère instance.

Article 10 – LE SURCLASSEMENT

Cf fiche n° 2 Règlements Nationaux Cyclosport UFOLEP

Article 11--DISTANCES , BRAQUETS , NOMBRE DE PARTICIPATIONS AUTORISEES :

Cf fiche n° 6 Règlements Nationaux Cyclosport UFOLEP

Article 12 : CATEGORIES DE VALEUR :

Cf fiches Règlements Nationaux Cyclosport UFOLEP



Fiche n°9

ACCES A LA CARTE COMPETITEUR CLASSIFICATION EN CATEGORIES DE VALEUR Licenciés Ufolep Masculins

Lors de la demande de carte « Compétiteur UFOLEP », le licencié qui a une double appartenance, ou qui va en demander une, doit obligatoirement la déclarer en précisant sa catégorie dans la fédération concernée.

I/ Nouveau licencié UFOLEP, en simple appartenance, n'ayant jamais pratiqué le cyclisme (cyclosport ou cyclocross) en compétition sera classé en 3^e catégorie Ufolep pour la pratique du cyclosport et/ou du cyclocross.

II/ Licencié UFOLEP prenant une double appartenance (voire triple)

Nouveau licencié Ufolep prenant une double appartenance en FFC					
Catégories FFC Route	Sera classé en Cyclosport Ufolep	Catégories FFC Cyclocross	Sera classé en Cyclocross Ufolep	Catégories FFC VTT	Sera classé en Cyclocross Ufolep
Adulte Open 3	1^{ère} *	Adulte Open 3	1^{ère} *	Adulte Open 3	1^{ère} *
Adulte Access 1	1^{ère} *	Adulte Access 1	1^{ère} *	Adulte Access 1	1^{ère} *
U19 (Juniors) Open 3 et Access 1	1^{ère}	U19 (Juniors) Open 3 et Access 1	1^{ère}	U19 (Juniors) Access 1	1^{ère}
Adulte et U19 (Juniors) Access 2	2^{ème}	Adulte et U19 (Juniors) Access 2	2^{ème}	Adulte et U19 (Juniors) Access 2	2^{ème}
Adulte et U19 (Juniors) Access 3 ou 4	3^{ème}	Adulte et U19 (Juniors) Access 3 ou 4	3^{ème}	Adulte et U19 (Juniors) Access 3 ou 4	3^{ème}
Jeunes 11/12 ans U13 (Benjamins)	11/12 ans	Jeunes 11/12 ans U13 (Benjamins)	11/12 ans	Jeunes 11/12 ans U13 (Benjamins)	11/12 ans
Jeunes 13/14 ans U15 (Minimes)	13/14 ans	Jeunes 13/14 ans U15 (Minimes)	13/14 ans	Jeunes 13/14 ans U15 (Minimes)	13/14 ans
Jeunes 15/16 ans U17 (Cadets)	15/16 ans	Jeunes 15/16 ans U17 (Cadets)	15/16 ans	Jeunes 15/16 ans U17 (Cadets)	15/16 ans

Remarques : *Sans possibilité de descente en catégorie UFOLEP inférieure

Lorsqu'un coureur FFC, monte de catégorie, dans sa fédération, il sera reclassé systématiquement dans la catégorie Ufolep correspondante.

Un coureur FFC reclassé en Open2, dans sa discipline, ne pourra plus participer aux épreuves « Compétitions Cyclosport et ou Cyclocross »

ACCÈS à la CARTE COMPÉTITEUR
CLASSIFICATION EN CATEGORIES DE VALEUR
Adultes Masculins FFC et ex-FFC de 17 ans et plus
Licenciés UCI
 (Se référer à la fiche 3 « Accès à la carte compétiteur »)

I/ Carte « Compétiteur Cyclosport »

Nouvelles classifications FFC																
Catégories FFC	Licencié, année en cours		Licencié, année précédente		Après un arrêt d'1 an		Après un arrêt de 2 ans		Après un arrêt de 3ans		Après un arrêt de 4 ans		Après un arrêt de 5 à 9 ans		Après un arrêt de 10 ans et +	
	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence
Open 1	NON	NON	NON	NON	NON	NON	1^{ère}*	NON	1^{ère}	NON	1^{ère}	NON	2^{ème}	NON	3^{ème}	NON
Open 2	NON	NON	1^{ère} *	NON	1^{ère}*	NON	2^{ème}*	NON	2^{ème}	NON	2^{ème}	NON	3^{ème}	NON	3^{ème}	NON
Open 3	1^{ère} *	OUI	1^{ère} *	OUI	1^{ère}	OUI	2^{ème}	OUI	2^{ème}	OUI	2^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI
Access 1	1^{ère}	OUI	1^{ère}	OUI	2^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI
Access 2	2^{ème}	OUI	2^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI
Access 3	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI
Access 4	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI	3^{ème}	OUI

Remarque :

Licencié classé « Elite UCI » mais ne possédant pas de licence FFC, ne pourra prétendre à une carte « Cyclosport UFOLEP ». Les ex Open 2 activité route, pourront accéder à la carte « Compétiteur Ufolep » à condition que ce soit en SIMPLE APPARTENANCE, ou qu'ils soient reclassés en Open3.

Dans tous les cas si, entre temps, le coureur FFC a obtenu une licence Access 1, 2, 3, 4, ou Open 3 la durée d'attente n'existe plus.

* Sans possibilité de descente en catégorie UFOLEP inférieure.

Retrouvez les règlements Nationaux UFOLEP en ligne: <https://www.ufolep-cyclisme.org/>



DECOUVREZ LE KID BIKE
VELO JEUNES - INITIATION - STAGE



Accueil

- ▼ CNS
- Règlementation
- Cahier des charges
- Formulaires
- Catégories d'âge
- Dates des championnats
- Règlement anti-dopage

Back-office cartes

- ▼ Visu Cartes et Pass

Back-office calendrier

Calendrier public

RGPD

Envoyer un message

- ▼ Tutos vidéos calendrier

 **PASS'Cyclosport**

 **Pass'Cyclocross**

Cartes cyclosport dès à présent disponible,
les cartes des années précédentes sont dans le menu : visu cartes.



ATTENTION l'accès aux courses des licences hors UFOLEP EST SOUMIS A LA DETENTION DU PASS CYCLOSPORT

LE PASS CYCLOSPORT SAISON 2026

Le PASS cyclosport est valable pour la saison cyclosport 2026, il est réservé aux licenciés des Fédérations FFC-FFTRI et FSGT. Pour le Cyclosport, les licenciés FFC, titulaires d'une licence sport de masse ou d'une licence découverte, ne sont pas admis sur les épreuves ouvertes Ufolep.

Pour s'engager sur les épreuves ouvertes, il faut s'inscrire avec le mot de passe indiqué sur la carte que vous recevrez par mail, d'où l'obligation de remplir le champs email correctement.

Les détenteurs d'un PASS doivent obligatoirement s'inscrire en ligne ; les engagements sur place de détenteurs de PASS ne sont pas autorisés.

Le PASS est valable uniquement pour 3 épreuves, passé ce nombre il faudra prendre une licence UFOLEP, le montant du PASS sera déduit du prix de la licence. (12€ adulte, 6€ moins de 16 ans). Un seul PASS est autorisé par personne par saison.

Dans le cas où un licencié possède 2 licences (FFC, FSGT) et que l'épreuve est ouverte aux deux fédérations, le logiciel calculera pour l'inscription la catégorie Ufolep la plus élevée.

Si la course est ouverte à une seule fédération, il faudra que le concurrent possède la licence (indiquée sur le PASS) de la fédération à laquelle l'épreuve est ouverte.

Certains départements ont des conditions d'ouvertures durcies par rapport au règlement national, le logiciel en tiendra compte automatiquement, aucune réclamation ne sera admise.

Un PASS ne peut pas être remboursé.

En cas de problème ou de modification, il faudra s'adresser exclusivement à contact@sportdev.fr

Remarques particulières : Si une personne détentrice d'un « PASS » prend une licence UFOLEP en cours de saison, ses courses précédemment réalisées ne compteront pas aux challenges ; de même les courses précédemment faites (avant la date de la validation de la demande de licence) ne compteront pas dans la quota obligatoire de participations avant le départemental.


TOUS LES SPORTS / AUTREMENT
Règlements Nationaux Cyclosport - CLM - Cyclocross

Fiche n°10 B

Ouverture aux licencié(e)s des autres fédérations Classification en catégories de valeur Ufolep Licencié(e)s « autres fédérations »

1/ OUVERTURE DES ÉPREUVES :

Après accord du Comité Départemental UFOLEP, les épreuves peuvent être ouvertes aux licenciés des autres fédérations (sur présentation, d'un Pass Cyclosport ou Pass Cyclocross en fonction de la discipline pratiquée, et de la licence correspondant au Pass) ceci dans la limite des catégories admises à Ufolep. L'organisateur devra avoir souscrit à l'affiliation multisport plus, s'il organise une épreuve dans l'année, ou à l'affiliation multisport pro pour l'organisation de plusieurs épreuves ouvertes, ce qui lui permet d'accueillir des licenciés autres FD (FFC, FSGT, FFTRI).

L'association qui ouvre sa manifestation à des non-licenciés UFOLEP « cyclosport » devra respecter les **OBLIGATIONS** suivantes concernant les conditions d'application :

Les non-licenciés dans une fédération sportive de cyclisme ne sont pas admis dans les épreuves « cyclosport et cyclocross » ouvertes, exceptés pour les CLM.

Licenciés Adultes Masculins 17 ans et plus

FFC/FFTRI		FSGT			
Catégories FFC En fonction de leur activité	Sera classé en Cyclosport Ufolep	Sera classé en ... cyclocross Ufolep	Catégories FSGT Route	Sera classé en cyclosport Ufolep	Catégories FSGT Cyclocross
Open 3	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère} et 2 ^{ème}	1 ^{ère}	1 ^{ère}
Access 1	1 ^{ère}	1 ^{ère}	3 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème}
Access 2	2 ^{ème}	2 ^{ème}	4 ^{ème} 5 ^{ème} et 6 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème} et 5 ^{ème}
Access 3	3 ^{ème}	3 ^{ème}			
Access 4	3 ^{ème}	3 ^{ème}			
Triathlète compétition sauf « Elite »	2 ^{ème}	2 ^{ème}			
Triathlète loisirs	3 ^{ème}	3 ^{ème}			
Jeunes U19 (Juniors)*		2 ^{ème}			
Jeunes U17 (Cadets)	15/16 ans	15/16 ans	Cadets	15/16 ans	Cadets
Jeunes U15 (Minimes)	13/14 ans	13/14 ans	Minimes	13/14 ans	Minimes
Jeunes U13 (Benjamins)	11/12 ans	11/12 ans	Benjamins	11/12 ans	Benjamins

*Les jeunes U19, seront classés au minimum en 2^{ème} catégorie en cyclocross.

Remarques:

- Ces licencié(e)s participant à des épreuves Ufolep sont soumis au même régime de montée de catégorie que les licenciés Ufolep.
- Dans le cas où le participant « Autre fédération » possède plusieurs licences (FFC et FSGT), la correspondance avec les catégories Ufolep se fera en prenant en compte la plus forte catégorie FFC ou FSGT.
- Ils (elles) sont également soumis(es) à la réglementation « Supériorité manifeste » s'il s'avérait qu'ils (elles) sont d'un niveau très supérieur à celui de la catégorie Ufolep qui leur a été attribuée.
- Sur les courses dites « ouvertes », il y aura un **seul classement** scratch par catégorie. Les points seront attribués sans tenir compte des fédérations. (Exemple : un licencié Ufolep classé 3^{ème} marquera les points prévus par le règlement pour une 3^{ème} place, même si les deux premiers sont des coureurs « autres fédérations »).
- Il est à noter qu'un(e) licencié(e) « Autre fédération » devra se conformer à la réglementation Ufolep et pourra être exclu(e) de toutes nos compétitions si, par son comportement, il (elle) était l'auteur de troubles perturbant l'épreuve et/ou faussant les résultats.

Article 13 - Changement de catégorie

Cf fiche n° 17 Règlements Nationaux Cyclosport UFOLEP

CHANGEMENT DE CATEGORIES DE VALEUR **Barèmes des montées**

Les « compétiteurs » (cyclosport et cyclocross) de plus de 17 ans, seront classés dans la catégorie immédiatement supérieure **lorsqu'ils totaliseront**, dans leur catégorie, **sur les seules épreuves UFOLEP** au cours de la même saison, **30 points et plus**.

Cette règle est également applicable aux licenciés des autres fédérations qui participent aux épreuves Ufolep qui leur sont ouvertes.

Remarques : a) Chaque département peut réduire les critères de montée (Exemple: montée sur 25 points) mais en aucun cas les élargir par rapport au règlement national

Le nombre total de points nécessaires pour la montée peut être différent selon les catégories tout en restant inférieur à 30 points.

b) Sur les épreuves à étapes, seul sera pris en compte le classement général.

c) Chaque département doit prendre en compte la catégorie de valeur indiquée sur la carte « Compétiteur ». Si des disparités apparaissent, la difficulté devrait être réglée entre les **Responsables** départementaux ou entre les Commissions départementales. Il est interdit à un département de surclasser un licencié d'un autre département quels que soient les motifs.

d) A l'initiative de la Commission Régionale concernée, les départements appartenant à une région doivent faire en sorte que leur système de changement de catégorie de valeur soit uniformisé.

e) En aucun cas, un licencié(é) ne peut être changé(é) de deux catégories en une seule fois.

A/ Cyclosport

Barème des changements de catégorie pour les masculins 2^{ème}, 3^{ème}, 4a et 4b et les féminines 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} catégories.

Il y a de 30 partants et plus	
Places	Points
1 ^e	10
2 ^e	7
3 ^e	6
4 ^e	4
5 ^e	3

La place des 5 premiers est indiquée sur la carte cyclosport

Il y a de 10 et 29 partants	
Places	Points
1 ^e	8
2 ^e	6
3 ^e	5
4 ^e	3
5 ^e	2

La place des 5 premiers est indiquée sur la carte cyclosport

Il y a 9, 8 , 7 ou 6 partants	
Places	Points
Sa place est indiquée sur la carte cyclosport	
1 ^e	5
2 ^e	0
3 ^e	0
4 ^e	0
5 ^e	0

Leur place n'est pas indiquée sur la carte cyclosport

Il y a 5 partants et moins	
Places	Points
Sa place est indiquée sur la carte cyclosport	
1 ^e	3
2 ^e	0
3 ^e	0
4 ^e	0
5 ^e	0

Leur place n'est pas indiquée sur la carte cyclosport

Article 14 – Points chauds et meilleurs grimpeurs

Le nombre total de victoires aux points chauds et au meilleur grimpeur au cours d'une saison est limité à :

- 5 pour la 1ère Catégorie
- 3 pour la 2ème Catégorie
- 2 pour la 3ème Catégorie, les 4èmes et les 15/16 ans.

Le vainqueur d'une épreuve ne peut en aucun cas cumuler sa victoire avec celle des points chauds ou du meilleur grimpeur, par conséquent la récompense sera attribuée aux 2èmes de ces classements.

Article 15 – Réclamations

Elles doivent se faire auprès du responsable de l'organisation dans les quinze minutes qui suivent la proclamation des résultats (cf application de l'article C16 du règlement national)

Toute réclamation doit être confirmée dans les 48 heures suivant l'épreuve, le cachet de la poste faisant foi :

- Par un chèque de caution de 80 € au nom du Club ou du réclamant
- Par écrit sous couvert du Président du club ou du Responsable de section

Aucune réclamation verbale ne sera prise en compte.

Adresse d'expédition pour les confirmations de réclamation :

UFOLEP Vendée

202 boulevard Aristide Briand

85000 LA ROCHE SUR YON

Article 16 – Championnat Départemental UFOLEP

Aucun titre départemental ne pourra être attribué à un ex élite ou 1ère catégorie FFC de moins de 40 ans.

Epreuve qualificative au Championnat national UFOLEP

Un règlement particulier de cette course sera fourni en cours de saison.

ENGAGEMENTS réservé aux licencié-e-s UFOLEP Vendéens détenteurs d'un carton compétiteur cyclosport pour la saison en cours.

A ce titre :

*Tout licencié inscrit dans un club Vendéen désireux de participer à cette compétition devra impérativement, avant le **10 mai** avoir disputé avant l'épreuve de qualification au moins :*

*- si le nombre de courses cyclosport ufolep vendée avant la date du championnat départemental est supérieure ou égale à 10 :
3 courses obligatoires*

*- si le nombre de courses cyclosport ufolep vendée avant la date du championnat départemental est supérieure ou égale à 6:
2 courses obligatoires*

- si le nombre de courses cyclosport ufolep vendée avant la date du championnat départemental est strictement inférieure à 6: 1 course obligatoire

Les courses doivent être courues en Vendée.

*1 manche vtt / an peut être comptabilisées dans ces participations obligatoires, uniquement que dans le cas où il y a 3 courses de qualification.
Toute personne ne respectant pas les critères définis ci-dessus ne pourra pas participer aux Départementaux Cyclosport UFOLEP 85.*

Article 17 – CHAMPIONNAT REGIONAL UFOLEP

Les situations de l'année en cours seront examinées au cas par cas .

Article 18 – Correspondance

Toute correspondance concernant une réclamation ou une contestation d'un cyclosportif avec le Comité Départemental UFOLEP, la commission cyclosport ou un membre de ces instances, doit être obligatoirement visée et transmise par le président du club ou le responsable de section.

Article 19 – le Speaker

Le speaker est le commentateur et l'animateur de l'épreuve.

Il est formellement interdit de l'interpeller pour une contestation ou une réclamation concernant l'organisation ou les résultats d'une course. Seul le responsable de l'organisation doit être contacté (avec courtoisie !!!).

Le délégué ou le responsable de l'organisation notifie sur le rapport de clôture toute transgression à cette interdiction.

Article 20 – MUTATIONS

- Cf fiche n° 8 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

QUALIFICATIONS AUX NATIONAUX CYCLOSPORT:

Seuls les participants au championnat départemental de Vendée peuvent être sélectionnés

Ordre de sélection dans l'ordre de classement au départemental (sachant que les sélections se font par catégorie d'âge).

Les 3 premiers au classement du départemental seront qualifiés , pour les places restantes, les sélections seront effectuées par la commission cyclosport (semaine 21) au vu des résultats, des participations aux courses et des participations aux nationaux précédents.

TOUS LES POINTS DE REGLEMENTS COMPLEMENTAIRES SONT CEUX DES REGLEMENTS NATIONAUX UFOLEP CYCLOSPORT 2026

Retrouvez Ces règlements Nationaux UFOLEP en ligne:

<https://www.ufolep-cyclisme.org/>

- La règlementation générale des activités (fiches 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8,18)
- L'accès aux cartes compétiteurs (fiches 9,10,11,12,14,15,16)
- L'ouverture aux licenciés des autres fédérations (fiche 10 Bis)
- Les changements de catégories de valeur (fiche 17)
- Les championnats Nationaux (fiche 19)
- Les formulaires (fiches 20, 21, 23)

Les mesures disciplinaires cyclosport et VTT

En application du Règlement National Disciplinaire, les fautes du « Groupe 1 » sont gérées par la Commission Technique Cyclosport ou VTT réunie sur place composée :

- du responsable sécurité de l'association organisatrice,
- du délégué de l'épreuve, (un responsable d'une autre association, définie en début de saison)
- le responsable ou co-responsable de la commission concernée ou un autre membre de la commission (correspondant de club présent sur place)

VII/1 - Sanctions pour comportement antisportif

(Agression verbale – Injures à commissaire – Geste déplacé ou équivoque)

- *Les sanctions prononcées par le Collège des Commissaires sont sans appel et peuvent être :*
- *Avertissement*
- *Déclassement d'une ou plusieurs places*
- *Mise hors course.*

VII/2 - Sanctions pour matériel non conforme

- Extrémité(s) du guidon non bouchée(s) : *Départ refusé.*
- Guidon et/ou roues non conformes : *Départ refusé.*
- Caméra au départ : *Départ refusé*
- Caméra à l'arrivée : *Déclassement*
- Vélo à assistance électrique : *Départ refusé*

VII/3 - Sanctions pour fautes techniques

Cyclosport – Cyclocross

- Non-respect de la place sur la grille : *Concurrent placé en dernière ligne.*
- Absence du concurrent au moment de l'appel de son nom pour la mise en place sur la grille : *Concurrent placé en dernière ligne.*
- Echauffement sur le circuit pendant une épreuve en cours : *Appel en dernière ligne*
- Echauffement sans casque : *Appel en dernière ligne.*
- Sprint dangereux, *gestes volontaires dangereux* : *Déclassement.*
- En cyclocross, non franchissement des obstacles : *Pénalité voire déclassement ou mise hors course.*
- Poussette volontaire, sollicitée ou non, pour aider un équipier : *1^e avertissement : Pénalité de 10 secondes, puis 20s puis 30s - Au 4^e avertissement : déclassement.*
- Position super-tuck: *Mise hors course.*
- Appui des avant-bras sur le guidon : *Mise hors course.*
- Jet d'objets (papier – bidons ...) : *Sur épreuve d'une journée (déclassement de 10 places) – Sur épreuve à étapes (Pénalité de 30 secondes)- Sur Championnats Départementaux, Régionaux et/ou Nationaux (déclassement de 10 places).*

VII/3 - Sanctions pour fautes techniques VTT

- Non-respect de la place sur la grille : *Concurrent placé en dernière ligne.*
- Absence du concurrent au moment de l'appel de son nom pour la mise en place sur le grille : *Concurrent placé en dernière ligne.*
- Echauffement sur le circuit pendant une épreuve en cours : *Appel en dernière ligne*
- Echauffement sans casque : *Appel en dernière ligne.*
- Poussette volontaire, sollicitée ou non, pour aider un équipier : *Avertissement puis déclassement*

Les autres cas rencontrés peuvent être soumis à réclamation (cf chapitre 15) et en vertu des règlements disciplinaires Nationaux UFOLEP [LIEN ICI](#)

Challenge individuel 2026 « Alain Duplan »

Challenge à la participation individuelle, toutes catégories confondues :

- 1 point par participation aux courses inscrites au calendrier cyclosport UFOLEP Vendée (1 point sera enlevé par absentéisme selon le même principe que le Challenge des clubs ; absentéisme = une personne inscrite qui ne vient pas et ne s'excuse pas)
- 5 points pour la participation au championnat départemental
- **1 point** pour la participation au championnat national

A l'issue de la saison un classement sera effectué.

Les 5 premiers seront récompensés.

Challenge clubs 2026 « Christian Rialland »

Même principe que les années précédentes :

« Pour les clubs dont au moins 5 cyclosportifs, ont participé, au moins une fois, aux épreuves du calendrier vendéen : Chaque coureur marquera 1 point de participation pour son club par course effectuée, et un point sera enlevé par absentéisme . »

Un critère relatif au nombre de courses organisées sera ajouté dans le décompte des points du challenge des clubs « Christian Rialland » (nombre de points par course organisée = nombre d'épreuve dans l'année).

Challenge individuel 2026 aux points

Réervé aux coureurs UFOLEP des clubs vendéens.

Toutes les épreuves du calendrier 2026 UFOLEP Vendée seront comptabilisées à l'exception des championnats départementaux, régionaux et nationaux

Points attribués par épreuve (à partir du classement scratch) :

Places	1ère cat	2ème Cat	3ème Cat	GS A	GS B
1	380	190	75	30	30
2	250	125	50	4ème A	4ème B
3	190	95	38	15	15
4	170	75	30	12	12
5	130	65	25	10	10
6	100	50	20	8	8
7	76	38	15	6	6
8	50	25	10	4	4

POUR les catégories : Féminines, Cadets, Cadettes, Minimes F, Minimes G : application des points de la 1ère catégorie. En cas de montée, le coureur garde 50% de ses points acquis en catégorie inférieure.

Le cyclosportif devra avoir participé à au moins 3 épreuves cyclosport UFOLEP 85 lors de la saison pour être classé et récompensé.

Les 5 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Si un cyclosportif est déclaré vainqueur deux années de suite dans la même catégorie, l'année suivante il sera classé en catégorie supérieure (à l'exception, évidemment, des coureurs de 1ère catégorie).

Le vainqueur de chaque catégorie recevra un dossard. Ce dossard devra être porté par le récipiendaire tout au long de la saison suivante.

LA REMISE DES PRIX DE CES CHALLENGES AURA LIEU LORS D'UNE SOIREE SPECIALE DE REMISE DES RECOMPENSES DES ACTIVITES CYCLISTES (prévue le 6 novembre)

Lors de la remise, les coureurs devront être en tenue de cycliste.

Pour tout absent non excusé, les points du Challenge équivalents à une première place de sa catégorie lui seront soustraits pour le compte du challenge de la saison suivante.

Le calendrier cyclosport 2026

L'inscription aux courses vaut acceptation du règlement - INSCRIPTIONS EN LIGNE (cf règlement)

Retrouvez toutes les informations et mises à jour officielles tout au long de l'année sur notre site internet - rubrique "sportives" / Cyclosport

DATE	LIEU	CATEG.	H DEPART	CIRCUIT	NBRE TOURS	DISTANCE	CLUB ORGANISATEUR coordonnées en page "clubs" ou sur l'interface d inscription	DELEGUE
1er mars	ST MAIXENT SUR VIE Rue de Rochat Stade de football	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16 13/14	14h00 14h00 14h02 14h05 14h05 14h05 14h05	12 km	7 6 5 4 4 4 3-1km	84 km 72 km 60 km 48 km 48 km 48 km 35 km	LA ROUE LIBRE ST MAIXENTAISE	Coex OC
8 mars	COEX	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16	14h 14h 14h02 14h04 14h04 14h04	12 km	6 6 5 4 4 4	72 km 72 km 60 km 48 km 48 km 48 km	COEX OLYMPIQUE CYCLISME	ASSH
21 mars	ST HILAIRE DE RIEZ Avenue des Mimosas	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16 13/14	14h00 14h00 14h02 14h04 14h04 14h04 14h04	8.2 km	10 9 8 6 6 6 4	82 km 73.8 km 65.6km 49.2 km 49.2 km 49.2 km 32.8 km	ASSH CYCLISME	CC Montois
Samedi 28 mars	COURDAULT Commune de Bouillé Courdault	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16 13/14	15h00 15h00 15h02 15h03 15h03 15h03 15h03	4.7 km	17 16 13 11 10 10 5	79.9 km 75.2 km 61.1 km 51.7 km 47 km 47 km 23.5 km	AL RIVES D AUTISE	CC Sérigné
12 avril	MOUILLERON LE CAPTIF	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16 13/14 11/12	15h00 15h00 15h03 15h06 15h06 15h06 15h06 14H55	7.4 km	12 10 9 7 6 7 3 1	88.8 km 74 km 66.6 km 51.8 km 44.4 km 51.8 km 22.2 km 7.4 km	MOUILLERON SPORTS CYCLISME	Vélo Sport Dompierrois
19 avril	LE LANGON Place de la Mairie <small>⚠ Manifestation sous réserve</small>	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16 13/14	15h00 15h00 13h00 13h01 13h01 13h01 13h01	4.3 km	19 18 16 13 11 12 7	81.7 km 77.4 km 68.8 km 55.9 km 47.3 km 51.6 km 30.1 km	VENDEE SPORT LANGONNAIS	VS Luçonnais
Vendredi 1er mai	ST HILAIRE DE RIEZ La Barbotière "Rokaï Trophy" 800m de chemins	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16 13/14	10h00 10h00 10h01 10h01 10h01 10h01 10h01	4.7 km	16 15 13 11 10 11 7	75.2 km 70.5 km 61.1 km 51.7 km 47 km 51.7 km 32.9 km	ASSH CYCLISME	La Roue Libre St Maixentaise

DATE	LIEU	CATEG.	H DEPART	CIRCUIT	NBRE TOURS	DISTANCE	CLUB ORGANISATEUR coordonnées en page "clubs" ou sur l'interface d inscription	DELEGUE
3 mai	SERIGNE Stade - Route de Ste Radegonde	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16 M 15/16 F 13/14 11/12	15h00 15h00 15h02 15h04 15h04 15h04 15h04 15h04 15h04	7.3 km	11 10 9 7 6 7 6 4 1.5	80.3 km 73 km 65.7 km 51.1 km 43.8 km 51.1 km 43.8 km 29.2 km 10.95 km	CYCLO CLUB SERIGNE	AL RIVES D AUTISE
Vendredi 8 mai	ST GILLES CROIX DE VIE Zone de la Bégaudière Rue des Artisans	1ère 2ème 3ème 4ème Fem	16h15 16h15 14h30 13h00 13h00	1.130 km	1h30 + 3 trs 1h30 + 3 trs 1h10 + 3 trs 1h + 3 trs 1h + 3 trs		VELO CLUB ST GILLES	VC St Jean
10 mai	BAZOGES EN PAILLERS	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL (dossier spécifique à venir)					V3C	
Samedi 23 et dimanche 24 mai	Les 2 jours cyclistes du Sud Vendée	1ère 2ème 3ème 4ème Fem	15h45 15h47 15h49 13h30 13h32	10.6 km	8 7 6 5 4	84.8km 74.2 km 63.6 km 53 km 42.4 km	VELOCE CLUB LUCONNAIS	VC Olonnes
	Samedi : Lairoux - Place de l'église	1ère 2ème 3ème 4ème Fem	15h30 15h32 15h34 13h30 13h32		11 10 9 8 6	82.5 km 75 km 67.5 km 60 km 45 km		SS Nieulaise
	Dimanche : Luçon - Zone Sébastopol -Route des Moutiers	15-16 M 15-16 F 13/14	13h30 13h30 13h32 13h32 13h32	7.5 km	7 5 4	52.5 km 37.5 km 30 km		
Vendredi 29 mai	FONTENAY LE COMTE Circuit de Vendée 60 rue de Chamboulin ⚠ Manifestation sous réserve	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16	20h00 20h00 20h01 20h01 20h01 20h01	2.4 km	1h15 + 2 tr 1h15 1h + 2 tr 1h 1h 1h		VENDEE SPORT LANGONNAIS	VS Luçonnais
31 mai	VENANSAULT Stade de Venansault	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16	1er départ à 9h30	10.2 km	1	CONTRE LA MONTRE <small>EPREUVE QUALIFICATIVE AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX CYCLOSPORT CONTRE LA MONTRE</small>	VELO CLUB VENANSAULT	COEX OC
		1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16 13/14 11/12						
7 juin	FALLERON	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16	14H30 14H30 14H32 14H34 14H34 14H34	7.2 KM	11 10 9 8 7 8	79.2 km 72 km 64.8 km 57.6 km 50 km (0.4 neutr.) 57.6 km	CC MONTOIS	VC Le Perrier
Samedi 13 juin	STE HERMINE Parc atlantique de la Vendée (Rond point de l'autoroute) ⚠ Manifestation sous réserve	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16	19h15 19h15 17h00 17h00 17h00 17h00	2.2 km	1h45 + 1 tr 1h40 1h30 + 1 tr 1h15 +1tr 1h15 + 1tr 1h		VENDEE SPORT LANGONNAIS	Les Sables VC

DATE	LIEU	CATEG.	H DEPART	CIRCUIT	NBRE TOURS	DISTANCE	CLUB ORGANISATEUR coordonnées en page "clubs" ou sur l'interface d inscription	DELEGUE
14 juin	LE PERRIER Gîtes Montmatre Chemin de la Coudrie	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16 13/14	14h30 14h30 14h32 14h34 14h34 14h34 14h34	10.7 km	8 7 6 5 4 5 3	85.6 km 76.9 km 64.2 km 53.5 km 42.8 km 53.5 km 32.1 km	LE PERRIER VELO CLUB	VC St Gilles
21 juin	LA MEILLERAIE TILLAY Rue de l'Orangerie Souvenir Jean- Pierre STRUYVE	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16 13/14 11/12	15h00 15h00 15h04 12h00 12h00 12h00 12h00 12h00	4.6 km	18 17 14 12 10 12 7 2	82.8 km 78.2 km 64.4 km 55.2 km 46 km 55.2 km 32.2 km 9.2 km	AC Meilleraie	V3C
28 juin	La Chasnaisienne Zone Industrielle de Chasnais	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16 13/14 11/12	15h30 15h30 15h31 13h30 13h30 13h30 13h30 13h30	3.4 km	23 21 18 15 13 15 9 3	78.2 km 71.4 km 61.2 km 51 km 44.2 km 51 km 30.6 km 10.2 km	SOCIETE SPORTIVE NIEULAISE	VC Venansault
10 au 12 juillet	(16)	CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP CYCLOSPORT						
14 juillet	LANDERONDE Rue des Saulniers	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16 13/14 11/12	9H30 9H30 9H32 9H34 9H34 9H36 9H36 9H36	6.9km	12 11 9 8 7 8 5 1	82.8 km 75.9 km 62.1 km 55.2 km 48.3 km 55.2 km 34.5 km 6.9 km	VELO CLUB VENANSAUT	Coex OC
26 juillet	OULMES	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16 M 15/16 F 13/14	15h00 15h00 15h02 15h03 15h03 15h03 15h03 15h03	7.3	11 10 9 7 6 7 3 3	80.3 km 73 km 65.7 km 51.1 km 43.8 km 51.1 km 21.9 km 21.9 km	AL RIVES D AUTISE	CC Sérigné
15 août	LA CHAPELLE THEMER Rue de l'église	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16 13/14	15h00 15h00 15h02 15h04 15h04 15h04 15h04 15h04	9 km	9 8 7 6 5 6 3	81 km 72 km 63 km 54 km 45 km 54 km 27 km	VELO CLUB VENANSAUT	Les sables VC
23 août	DOMPIERRE SUR YON La Frelandière	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16 M 15/16 F	15h00 15h00 15h01 15h02 15h02 15h02 15h03	6.2 km	13 12 10 9 8 8 5	80.6 km 74.4 km 62 km 55.8 km 49.6 km 49.6 km 31 km	VS DOMPIERROIS	MOUILLERON SC
30 août	LA BOISSIERE DES LANDES Rue Perreau de Beauvais	1ère 2ème 3ème 4ème Fem 15/16 13/14 11/12	15h00 15h00 15h02 15h04 15h04 15h04 15h04 15h06	8.8 km	10 9 7 6 5 6 3 1	88.8 km 79.2 km 61.6 km 52.8 km 44 km 52.8 km 26.4 km 8.8 km	VELO CLUB VENANSAUT	AC Meilleraie
27 sept.	SERIGNE	Les Bosses Vendéennes	Serigné		Randonnée		Cyclo club Serigné	

Retrouvez les autres randonnées sur le calendrier VTT (page 12)

Vendredi 6 novembre : Soirée Remise des prix de la saison 2026 CYCLOSPORT - Activités cyclistes UFOLEP 85

Nos partenaires



UFOLEP Vendée

Maison des Sports
202 Bd Aristide Briand
85000 LA ROCHE SUR YON
07 71 06 57 24 ufolep.85@gmail.com
<https://cd.ufolep.org/vendee>

